

Le lundi 18 mai 2026

**Refus d'implantation d'un équipement IRM à Créon :
une décision qui abandonne les territoires ruraux**

La décision de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine de refuser l'implantation d'un équipement IRM à Créon suscite une profonde incompréhension et une vive inquiétude pour l'avenir de l'accès aux soins dans l'Entre-Deux-Mers.

Alors que **les habitants de ce territoire subissent déjà des délais d'attente importants et des déplacements contraignants** pour accéder à des examens essentiels, cette décision aggrave encore les inégalités territoriales en matière d'accès aux soins.

Le refus de l'ARS fait désormais peser **un risque sérieux sur l'avenir même du centre ENOSIS de Créon**, dont la direction évoque la possibilité d'une fermeture faute de perspectives de développement. Une telle issue serait catastrophique pour les habitants et les professionnels de santé.

Les territoires ruraux sont trop souvent les oubliés des politiques publiques de santé. Les habitants de l'Entre-Deux-Mers ont droit, comme tous les Français, à un accès rapide et digne aux examens médicaux essentiels.

Nous demandons donc solennellement à l'Agence Régionale de Santé de revoir sa position et d'engager une réévaluation du dossier afin de permettre l'installation de cet équipement IRM à Créon.

Nous resterons pleinement mobilisés aux côtés des habitants, des professionnels de santé et des élus locaux pour défendre le maintien et le développement de l'offre de soins dans l'Entre-Deux-Mers et dans toute la Gironde.



Edwige DIAZ

Députée de la Gironde
Vice-Président du Rassemblement National
Présidente du groupe RN au
Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine



Alexis FEBBRARI

Conseiller municipal de Créon
Conseiller communautaire de
la CDC du Créonnais



Rémy BERTHONNEAU

Conseiller municipal de La Réole
Réfèrent du Rassemblement National
pour la 12e circonscription de la Gironde